

La bonne réponse à la hausse des coûts : Écoemballage+

L'équation gagnante du bioalimentaire québécois

SENSIBILISATION - FORMATION - ACCOMPAGNEMENT



INTRODUCTION

Dans le cadre de l'appel à projets Écoemballage+ du FAQDD, l'initiative du Comité 21 et de ses experts vise à outiller les entreprises de la transformation alimentaire du Québec pour intégrer les meilleures pratiques d'écoconception dans un contexte de modernisation de la collecte sélective, de responsabilité élargie des producteurs (REP) et de pressions réglementaires croissantes.

Avec la mise en place de la modernisation de la collecte sélective, le nouveau système sera géré par l'Organisme de gestion désigné par RECYC-QUÉBEC, soit Éco Entreprises Québec (ÉEQ), dès le 1er janvier 2025. Les entreprises assujetties à la responsabilité élargie des producteurs doivent maintenant supporter financièrement et opérationnellement toute la chaîne de valeur – collecte, transport, tri, conditionnement, recyclage et finalement l'utilisateur.

Les entreprises mettant en marché des produits des marques nationales et des marques privées doivent se conformer aux changements réglementaires, qui exigent des emballages et des contenants, recyclables et recyclés, et ainsi rendre le système de la collecte sélective performant, en augmentant les taux de récupération et de recyclage aux niveaux prescrits par le gouvernement.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a pris l'initiative de mettre en place des programmes de subvention, destinés aux entreprises de la transformation alimentaire, pour les aider à entreprendre le virage vers l'utilisation des emballages et des contenants recyclables et recyclés, pour les produits que celles-ci mettent en marché. Ces programmes, s'adressant à l'industrie de transformation alimentaire, auront pour but de former les entreprises en écoconception et de les accompagner de façon individuelle ou en cohorte pour les inciter à passer à l'action.

L'objectif est de sensibiliser 250 entreprises, de former 75 de celles-ci et d'accompagner plus de dix entreprises de manière individuelle pour aborder leurs enjeux et leurs défis. La présentation suivante vous expose l'offre de la formation et de l'accompagnement. Un projet financé à 75 % par le Fonds d'Action québécois de Développement du Durable (FAQDD) et le MAPAQ.

PROJET DE FORMATION ÉCOEMBALLAGES +

MOBILISER LES ENTREPRISES BIOALIMENTAIRES QUÉBÉCOISES POUR UN VIRAGE VERS L'ÉCOCONCEPTION

Ces programmes de subvention sont gérés par le FAQDD et mettent à la disposition des entreprises, des experts et des expertes ayant de l'expérience évidente et avancée en conformité réglementaire, en écoconception et en économie circulaire.

Avec le support et l'accompagnement des experts du Comité 21, ces experts(tes) savent comment démystifier la confusion des transformateurs alimentaires quant au choix de l'emballage, qui réduira l'empreinte environnementale et tout en élevant l'engagement des consommateurs.

De plus, l'ITEGA (Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire) propose durant la même période des activités pratiques liées à l'optimisation d'emballage alimentaire. Le Comité 21 Québec en a pris connaissance pour arrimer ses activités, visant à outiller et former les entreprises bioalimentaires pour prendre le virage de l'écoconception d'emballages et de contenants aux activités pratiques proposées par l'ITEGA. Les sujets étant complémentaires, les dates des activités sont prises en considération pour que les deux parcours puissent se réaliser par la même entreprise si désirée. Chaque parcours mentionnera l'autre pour mettre de l'avant les activités mises à la disposition des entreprises pour prendre un virage d'écoconception.

La formation en écoconception, que nous vous présentons dans le présent document, s'adresse à toutes les entreprises de la transformation alimentaire. Nous considérons ce support et accompagnement sur mesure, un incontournable, dans la mise en place des meilleures pratiques quant aux choix des emballages et des contenants, performants, recyclables et recyclés, dans le système de la collecte sélective modernisé.

Un projet aligné sur les priorités stratégiques du Québec. Notre initiative répond directement aux attentes du FAQDD en :

- **Soutenant les entreprises assujetties à la REP** pour se conformer aux exigences de modernisation de la collecte sélective et des emballages recyclables.
- **Renforçant l'économie circulaire** grâce à des choix d'emballages durables et des pratiques d'écoconception optimisées.
- **Encourageant l'autonomie des entreprises** en matière de prise de décision durable grâce à un transfert de connaissances et d'expertises.

En collaboration avec les tables de concertation bioalimentaire, ce projet constitue une solution concrète et adaptée pour renforcer la compétitivité des PME bioalimentaires tout en respectant les engagements environnementaux du Québec.

Lorraine Simard, M. Env.

Comité 21 Québec

Lorraine.Simard@comite21quebec.org

AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET COMPÉTITIVITÉ

Dans un contexte de transformation rapide du secteur agroalimentaire, le programme Écoemballage+ représente une opportunité stratégique de création de valeur pour les entreprises québécoises.

Optimisation des coûts réglementaires

La modernisation de la collecte sélective au Québec, effective depuis le 1^{er} janvier 2025, entraînera une augmentation significative des contributions des entreprises à la responsabilité élargie des producteurs. Selon Éco Entreprises Québec (ÉEQ), ces coûts passeront de 343 millions de dollars en 2024 à plus de 800 millions de dollars en 2025, soit une hausse de plus de 130 %.

L'écoconception permet de réduire substantiellement ces charges grâce à l'écomodulation des tarifs. Par exemple, une démarche d'écoconception bien menée peut engendrer une réduction de 15 à 25 % des contributions REP, tout en optimisant les coûts d'approvisionnement en matériaux d'emballage.

Développement des marchés exports

L'Union européenne impose désormais des critères stricts d'écoconception pour accéder à son marché de 450 millions de consommateurs. La directive sur les plastiques à usage unique et le passeport numérique pour produits imposent des exigences accrues en matière de durabilité. Le programme Écoemballage+ permet aux entreprises québécoises d'anticiper ces obligations et de se positionner sur ces marchés stratégiques. Les participants bénéficient d'un accompagnement spécifique pour comprendre et intégrer ces standards, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de croissance internationale.

Avantage concurrentiel sur le marché local

Les consommateurs québécois, de plus en plus sensibles à l'impact environnemental des produits, expriment des préférences claires : 83 % d'entre eux privilégient les entreprises engagées dans l'économie circulaire.

L'adoption précoce des pratiques d'écoconception permet de :

- Renforcer l'image de marque et fidéliser les clients ;
- Se différencier face à la concurrence, notamment internationale ;
- Anticiper les futures attentes du marché ;
- Développer un avantage pionnier sur les nouveaux standards de l'industrie.

Pourquoi choisir le programme de formation ?

Notre programme propose une approche intégrée permettant de transformer les contraintes réglementaires en opportunités de développement. Grâce à des analyses personnalisées et un accompagnement ciblé, les entreprises québécoises peuvent :

- Réduire leurs coûts réglementaires grâce à des stratégies d'écoconception ;
- Se préparer efficacement aux normes internationales, notamment européennes ;
- Accroître leur compétitivité sur leurs marchés stratégiques tout en répondant aux attentes des consommateurs.

Une proposition structurée en trois étapes :

Étape 1 : Tournée régionale de sensibilisation

En collaboration avec les partenaires du secteur bioalimentaire, nous mènerons une tournée à travers 6 régions du Québec (Nord du Québec - Nord du 49e parallèle, Montréal - Laurentides - Montérégie, Québec - Saguenay - Charlevoix, Estrie - Centre du Québec, Outaouais - Mont-Laurier) pour sensibiliser 250 entreprises bioalimentaires.

Objectifs :

- Présenter les principes de l'écoconception et les opportunités offertes par l'économie circulaire.
- Expliquer les nouvelles exigences de la REP et les impacts réglementaires (Loi C-59, interdiction des plastiques à usage unique).
- Mobiliser les entreprises pour rejoindre une cohorte de formation régionale.

Les sessions incluront des outils interactifs, comme des questionnaires de diagnostic et une introduction aux aides financières disponibles grâce au FAQDD et au MAPAQ.

Étape 2 : Formation approfondie en écoconception

Formation de 12 heures (6 modules de 2 heures).

75 entreprises participeront à un programme de formation structuré en 6 modules (12 heures), couvrant des thèmes clés comme :

- La conformité réglementaire et les infrastructures québécoises.
- L'optimisation des matériaux et la gestion de la fin de vie des produits.
- La communication durable et la prévention de l'écoblanchiment.

La formation, subventionnée jusqu'à 75 %, sera accessible à un coût très faible pour les entreprises.

Objectifs :

- Autonomiser les apprenants dans la prise de décision durable.
- Faciliter la collaboration entre les entreprises et les acteurs clés de l'écosystème québécois.
- Développer une compréhension approfondie des enjeux liés à l'écoconception et à la durabilité.
- Mieux comprendre les critères ESG et les applications dans l'écoconception.
- Sensibiliser sur les principes de l'économie circulaire et sur les normes de la communication responsable.

Étape 3 : Accompagnement personnalisé

L'accompagnement individuel permettra d'intégrer les principes d'écoconception dans leurs processus. Les experts mobilisés offriront des solutions concrètes adaptées aux spécificités de chaque entreprise et alignées sur les meilleures pratiques de l'économie circulaire.

L'accompagnement, subventionné jusqu'à 75 %, sera accessible à un coût de 25 % pour les entreprises.

Objectif :

- Aider l'entreprise à prendre une décision éclairée pour mettre en place un projet concret d'écoconception et de communication écoresponsable en vue de promouvoir l'économie circulaire de l'entreprise.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION



Tournée dans les régions
- Formation de 2 heures



Formation de
12 heures



Accompagnement

Étape 1 : Tournée régionale de sensibilisation - Formation de 2 heures

Buts de la tournée régionale :

Sensibiliser 250 entreprises agroalimentaires québécoises aux principes et aux pratiques de l'écoconception d'emballages et de contenants.

Cette tournée vise également à mobiliser 75 entreprises pour rejoindre une formation approfondie de 12 heures, leur fournissant toute l'information nécessaire (contexte réglementaire, démarches à entreprendre, solutions techniques, aides financières, etc.) afin de prendre des décisions éclairées et d'amorcer concrètement leur passage à l'action.

Intentions éducatives :

- **Sensibiliser aux principes clés de l'écoconception** : Comprendre les enjeux environnementaux et économiques liés aux choix d'emballages durables.
- **Clarifier les obligations réglementaires** : Fournir une vision claire des exigences liées à la modernisation de la collecte sélective et à la REP.
- **Renforcer les capacités d'autodiagnostic des entreprises** : Outiller les participants pour évaluer leur position actuelle, identifier leurs priorités, et leurs besoins.
- **Mobiliser pour une démarche collective de formation** : Encourager la collaboration régionale pour maximiser les bénéfices de la formation.

Énoncés des sujets abordés :

1. Introduction et mise en contexte :

- Comprendre les opportunités offertes par l'écoconception dans un contexte d'économie circulaire.
- Identifier les impacts des nouvelles exigences réglementaires sur les entreprises.

2. Diagnostic de départ :

- Utiliser des outils interactifs pour évaluer la maturité des pratiques actuelles en écoconception.

3. Panorama des soutiens disponibles :

- Explorer les subventions et accompagnements offerts par le MAPAQ et le FAQDD.

4. Présentation des ressources régionales :

- Mettre en avant les infrastructures locales et les partenariats potentiels pour le tri, le recyclage, et l'approvisionnement.

5. Incitation à l'action :

- Encourager l'adhésion aux cohortes régionales et expliquer les étapes pour intégrer le programme de formation de 12 heures.

Supports et outils prévus



Supports visuels :

- Diaporama synthétique incluant :
 - Enjeux et bénéfices de l'écoconception.
 - Aperçu des modules de formation.
 - Présentation des coûts et des subventions disponibles.

Documents remis :

- Brochure détaillant les modules et les aides financières (MAPAQ, FAQDD - Programme ÉCOEMBALLAGE + – Volet 2 Formation en Écoconception).
- Guide pratique pour les démarches administratives liées aux subventions.
- Résumé des résultats agrégés du questionnaire (anonymisé).

Outil interactif :

- Questionnaire d'autodiagnostic pour une utilisation pendant ou après la session.

Étape 2 : Formation de 12 heures (6 modules de 2 heures)

Buts de la formation :

Ce programme vise à doter les entreprises de la transformation alimentaire, des compétences nécessaires pour intégrer l'écoconception dans leurs pratiques, améliorer leur compétitivité, et répondre aux exigences réglementaires et environnementales.

Les objectifs incluent :

- Réduction de l'impact environnemental des emballages et produits.
- Sensibilisation aux principes de l'économie circulaire.
- Amélioration des pratiques de communication sur la durabilité.

Intentions éducatives :

Le programme repose sur des approches favorisant l'apprentissage collaboratif, l'analyse critique, et l'application pratique des connaissances. Il encourage :

- L'autonomie des apprenants dans la prise de décisions durables.
- La collaboration entre entreprises et acteurs clés de l'écosystème québécois.
- Une compréhension approfondie des enjeux liés à l'écoconception et à la durabilité.

Énoncés des 6 modules :

Module 1 - Conformité réglementaire et infrastructures québécoises

- Comprendre les cadres réglementaires et les implications sur la chaîne de valeur.

Module 2 - Aides financières et gestion des coûts

- Identifier les subventions disponibles et planifier un budget optimisé.

Module 3 - Introduction aux principes et techniques d'écoconception

- Appliquer les bases de l'écoconception pour réduire l'impact environnemental.

Module 4 - Choix des matériaux et optimisation de la conception (écomodulation)

- Sélectionner des matériaux durables et réduire leur impact.

Module 5 - Gestion de la fin de vie des produits

- Élaborer des stratégies de recyclage, réemploi et valorisation.

Module 6 - Communication et sensibilisation aux consommateurs

- Développer des campagnes adaptées et prévenir le greenwashing.

CLÔTURE DE LA FORMATION - CONFÉRENCE

Tendances futures et technologies innovantes en écoconception

Visioconférence de 90 minutes - 12 h à 13 h 30

Compétences traduites en comportement

- Savoir anticiper les tendances en écoconception.
- Savoir identifier les technologies émergentes pertinentes.
- Prendre en considération les ajouts, modifications, précisions sur la réglementation.

Éléments de la compétence

- Analyser les tendances émergentes.
- Proposer des scénarios prospectifs.
- Collaborer avec les innovateurs.

Matrice des compétences

Nom du Module	Compétences traduites en comportement	Éléments de la compétence
Analyser le cadre réglementaire et les infrastructures québécoises	Savoir identifier les obligations réglementaires québécoises, évaluer leur impact financier, opérationnel, matériel, sur les pratiques d'écoconception et proposer des stratégies d'adaptation conformes.	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier les obligations légales▪ Connaître l'écosystème du tri et du recyclage québécois▪ Mettre en œuvre des stratégies de conformité▪ Comprendre les cadres réglementaires internationaux
Aides Financières et Gestion des Coûts	Savoir identifier et évaluer les aides financières disponibles et optimiser la gestion des coûts pour des projets d'écoconception.	<ul style="list-style-type: none">▪ Identifier les aides financières disponibles▪ Analyser les coûts liés à l'écoconception▪ Planifier un budget optimisé
Introduction aux Principes et Techniques d'Écoconception	Savoir appliquer les principes fondamentaux de l'écoconception pour réduire l'impact environnemental des produits.	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre les principes fondamentaux▪ Appliquer des techniques d'écoconception▪ Évaluer les impacts▪ Travailler en collaboration avec les parties prenantes
Choix des Matériaux et Optimisation de la Conception (Éco modulation)	Savoir sélectionner et optimiser les matériaux en appliquant les principes d'éco modulation pour réduire l'impact environnemental.	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyser les propriétés des matériaux▪ Optimiser la conception▪ Collaborer avec les fournisseurs
Gestion de la Fin de Vie des Produits	Savoir développer des stratégies pour la gestion de la fin de vie des produits, incluant le recyclage, le réemploi et la valorisation.	<ul style="list-style-type: none">▪ Cartographier les options de recyclage▪ Proposer des solutions de réemploi▪ Évaluer la faisabilité des options
Communication et Sensibilisation aux Consommateurs	Savoir développer des stratégies de communication conformes pour sensibiliser les consommateurs aux pratiques durables.	<ul style="list-style-type: none">▪ Créer des campagnes adaptées▪ Comprendre et identifier le greenwashing▪ Connaître les risques réputationnels et réglementaires▪ Mettre en place des stratégies▪ Collaborer avec les parties prenantes▪ Mesurer l'impact de la communication

HARMONISATION

Ce programme de formation s'inscrit dans un contexte réglementaire et opérationnel en pleine évolution, visant à soutenir les entreprises de transformation alimentaire vers leur transition des emballages écoconçus. Les aspects suivants sont particulièrement mis en avant :

- **Responsabilité élargie des producteurs (REP) :** Comprendre les implications pour les entreprises québécoises dans la gestion des matières résiduelles, notamment le rôle de Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et l'impact financier, opérationnel et matériel de la REP.
- **Écosystème québécois du tri et du recyclage :** Identifier les infrastructures locales, les centres de tri, les conditionneurs / recycleurs, et les défis liés à la collecte sélective et au recyclage des emballages et des contenants composites et complexes.
- **Loi C-59 et allégations environnementales :** Maîtriser les nouvelles exigences de la Loi C-59, qui renforce les dispositions de la Loi sur la concurrence en matière de communications environnementales et l'étiquetage.
- **Règlement interdisant les plastiques à usage unique :** Connaître et appliquer les exigences fédérales qui interdisent la fabrication, l'importation, et la vente de certains produits et articles en plastique à usage unique.
- **Contraintes à l'exportation et alignement avec la réglementation européenne :** Adapter les pratiques aux exigences de l'Union européenne, telles que le règlement sur les plastiques à usage unique, le Green Deal, et les critères de conception durable (passeport digital).
- **Les orientations stratégiques du Québec** telles que la « Stratégie de réduction et de gestion responsable des plastiques au Québec » (en cours d'élaboration).

Expertes et formatrices

Marina Pietrosel : Compétences en écoemballage et innovation.

Marie Horodocki-Aymes : Compétences en marketing durable et innovation responsable.

Lorraine Simard : Compétences en ESG, en économie circulaire et en communication responsable.



Marina Pietrosel
Experte externe – Comité 21 Québec

Experte en gestion environnementale, spécifiquement en gestion des matières résiduelles, Marina Pietrosel apporte à la table du Comité 21 Québec une vaste connaissance et expérience de la sensibilisation et du respect de l'environnement et la conformité aux lois environnementales, de l'optimisation de la collecte sélective et des emballages, du développement des frais de contribution pour les programmes REP ; contenants, emballages et imprimés, et autres produits assujettis à la LQE, de la répartition des coûts et des modèles de financement, de la gestion des déchets de procédés, des analyses du cycle de vie des produits et l'exploration des matériaux émergents pour l'avenir.

Tout en gérant efficacement une grande diversité de projets, elle a établi des relations stratégiques au sein de l'industrie, y compris des intervenants, des sociétés privées, des représentants gouvernementaux, des organismes pivots et des associations pertinentes. Elle a construit un portefeuille impressionnant de réussites en gestion de projets, ainsi qu'en travaillant avec des décideurs de haut niveau et des principaux leaders d'opinion de l'industrie.

Ses compétences en gestion et en direction d'équipes pluridisciplinaires ainsi que son travail dévoué auprès de divers comités environnementaux nationaux et provinciaux lui ont valu le respect et la reconnaissance des nombreux ingénieurs, analystes, économistes, designers industriels et autres professionnels avec lesquels elle collabore collectivement.

Reconnue comme experte sur la plateforme Eco-leader du Ministère de l'Economie et de l'Innovation (MEI), elle collabore avec un large réseau de contacts au sein de l'industrie du recyclage, des associations de différents secteurs d'activité ; détaillants et distributeurs, transformateurs alimentaires, technologies environnementales, centres de recherche et intervenants gouvernementaux au Québec, au Canada, ainsi qu'aux États-Unis et en Europe

ACADEMIE: Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion et développement durable, niveau Maîtrise, ainsi qu'un baccalauréat en gestion de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC), une institution mondialement reconnue et l'une des plus importantes écoles de commerce au Canada.



Marie Horodecki-Aymes
Experte externe – Comité 21 Québec

Experte en marketing durable et en innovation responsable, Marie Horodecki-Aymes cumule plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs du commerce de détail alimentaire et des biens de consommation, où elle a su allier performance stratégique et responsabilité sociale.

Détenant une double maîtrise en marketing et en administration des affaires (IAE Aix-Marseille) et certifiée en stratégies durables et en intelligence artificielle par l'Université de Pennsylvanie (Wharton School), elle détient également le titre d'Administratrice agréée (Adm. A.), soulignant son expertise en gouvernance.

Marie a siégé sur plusieurs conseils d'administration, dont le CIBÎM (Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal) et le Collège de Maisonneuve, en tant que vice-présidente, où elle a contribué à orienter des projets structurants en matière de durabilité et d'innovation. Elle a également été membre du comité d'orientation de l'ITEGA (Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire).

Reconnue pour sa maîtrise des référentiels ESG, tels que les GRI, SASB et TCFD, Marie a piloté des projets de divulgation, renforçant ainsi la transparence et la performance des organisations dans lesquelles elle a œuvré. Passionnée par la transmission des savoirs, elle a conçu des formations destinées aux entreprises sur des sujets tels que l'éco-conception et l'approvisionnement responsable, favorisant ainsi une meilleure compréhension des enjeux et des solutions durables.

Marie est également une participante régulière de Pack Play à l'UQAM, un laboratoire d'innovation en emballages, et a été membre de jurys prestigieux, tels que Dux, les Grands Prix canadiens des nouveaux produits du RCC, où elle a contribué à la reconnaissance des meilleures initiatives en alimentation et en durabilité.

Reconnue pour ses compétences en vulgarisation de sujets complexes, elle publie régulièrement des analyses et des articles sur les réseaux sociaux et dans des newsletters, et intervient comme conférencière au Québec et à l'international.

Bénévole engagée à l'Orchestre Métropolitain de Montréal, elle contribue au soutien et au rayonnement de la culture québécoise, reflétant son attachement à l'impact sociétal positif.

Inscrite au répertoire des experts Écoleader, elle accompagne les entreprises dans la transition vers des pratiques responsables et innovantes, avec une approche concrète et orientée résultats.



Lorraine Simard, M. Env.

**Codirectrice générale-Cofondatrice, Comité 21 Québec - Canada
Experte en conseils stratégiques ESG et économie circulaire**

Mme Simard présente un profil transversal en gestion du risque sociétal, en environnement et en économie circulaire. Elle détient un diplôme de 2e cycle de HEC Montréal, une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, un baccalauréat en Arts et Sciences ainsi qu'un certificat en Lettres de l'Université de Montréal. Elle a à son actif des postes de directions en communication et en relations publiques. S'ajoute à sa feuille au début de l'an 2000 un changement de carrière pour se consacrer au domaine du développement durable. Elle cumule de nombreuses réalisations auprès des ONG, des PME et des multinationales, des ministères et des villes, autant au Québec qu'à au Québec et à l'international.

Elle est une experte du leadership sociétal, ESG + C (culture) et en économie circulaire. Elle codirige une équipe multidisciplinaire pour soutenir de manière stratégique et opérationnelle les organisations à travers leur chaîne de valeur circulaire (PME, gouvernements, OBNL et ONG) des secteurs miniers, manufacturiers, agroalimentaires, touristiques, culturels, textiles, agroforesterie et construction. Elle conseille et accompagne les dirigeants des organisations, petites et grandes, avec aisance et passion. Son ambition est de contribuer au développement d'une économie circulaire, sobre et solidaire.

Elle maîtrise le domaine de l'écoresponsabilité, les normes et les référentiels. Elle est une experte reconnue par le Fonds Écoleader, le Bureau de normalisation du Québec et le Conseil canadien des normes.

Elle a cofondé, en 2013, le Comité 21 Québec, une entreprise d'économie sociale, dans le but d'augmenter l'impact sociétal des organisations et de développer une communauté de pratiques par région.

Lorraine a publié (2018) un guide de Gestion durable pour les organismes culturels et des études. Elle prépare (2025-2026) une exposition sur les produits utilitaires écoconçus à partir de matières résiduelles industrielles et ce, en cocréation avec une équipe multidisciplinaire et des artistes invités en entreprise. Un projet modélisé sous le nom de « Affiche ta culture circulaire ».

Lorraine est membre engagée auprès de comités pour le développement de projets au Canada/Québec et à l'international auprès de la COING de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle a siégé au comité du Conseil canadien des normes à titre de membre du comité miroir pour l'élaboration de la norme ISO sur la restauration et la gestion de la fermeture des mines au Conseil canadien des normes et au comité francophone des pays d'Afrique. Elle est membre du conseil d'administration de Tangente danse à Montréal.

Finalement, elle est invitée régulièrement à des tribunes comme panéliste et elle est conférencière internationale.



469 avenue Saint-Charles, Bureau 130
Vaudreuil-Dorion, Québec
J7V 2N4



comite21quebec.org



info@comite21quebec.org



+1 (855) 842 2121